

RCS : CHARTRES

Code greffe : 2801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHARTRES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00601

Numéro SIREN : 514 302 165

Nom ou dénomination : EXPERTS DEVELOPPEMENT AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 03/01/2024 sous le numéro de dépôt B2024/000079

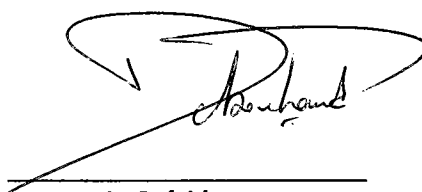
EXPERTS DEVELOPPEMENT AUDIT
Société par Actions Simplifiée au capital de 1.275.000 €
Siège social : 1 rue Pierre Séward
Dreux (Eure et Loir)
Siren 514 302 165 RCS Chartres

==oo0oo==

Bilan actif-passif-compte de résultat-annexe

Exercice clos le 30 juin 2023

Copie certifiée conforme

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Debouchaud', is written over a horizontal line. The signature is stylized with a large loop at the beginning.

La Présidente,
la société EXPERTS DEVELOPPEMENT ENTREPRISES,
représentée par M. Yoann DEBOUCHAUD

T.svp ↵

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS EXPERTS DEVELOPPEMENT AUDIT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		1 rue Pierre Semard 28100 DREUX		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		5 1 4 3 0 2 1 6 5 0 0 0 3 0		Néant ☐		*	
				Exercice N clos le,		30/06/2023	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé		(I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI	34 796		34 796
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	911	590	320
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	2 931 581		2 931 581
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	9 611		9 611
TOTAL (II)		BJ	BK	2 976 900	590	2 976 309	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	1 791		1 791
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	482 059	5 225	476 834
		Autres créances (3)	BZ	CA	135 241		135 241
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE			
		Disponibilités	CF	CG	22 906		22 906
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	6 815		6 815
Comptes de régularisation	TOTAL (III)		CJ	CK	648 814	5 225	643 589
	Frais d'émission d'emprunt à étaler	(IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations	(V)	CM				
	Ecarts de conversion actif*	(VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	3 625 714	1A	5 815	3 619 899
	Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an		CR
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Non recensée	Stocks :	Non recensée	Créances :	Non recensée	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS EXPERTS DEVELOPPEMENT AUDIT		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : . 1 275 000 .)		DA	1 275 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	221 100	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	112 260	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	834 924	
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	208 703	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	2 651 988	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	20 216	
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR	20 216	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	209 502	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	38 204	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	317 198	
	Dettes fiscales et sociales		DY	382 138	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	649	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)		EC	947 694		
Ecart de conversion passif* (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	3 619 899		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Ecart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	825 168
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS EXPERTS DEVELOPPEMENT AUDIT		Néant ☐ *				
		Exercice N				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF	
		FG	1 522 592	FH	FI	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 522 592	FK	FL	
	Production stockée*				FM	
	Production immobilisée*				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	
	Autres produits (1) (11)				FQ	
					FR	
Total des produits d'exploitation (2) (I)					1 601 335	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	
	Salaires et traitements*				FY	
	Charges sociales (10)				FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GB
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GC
	Autres charges (12)				GD	
					GE	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					1 393 898
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					207 437	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
Total des produits financiers (V)					50 171	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
Total des charges financières (VI)					3 257	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					46 913	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					254 351	

Désignation de l'entreprise		SAS EXPERTS DEVELOPPEMENT AUDIT		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	638		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	638		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(638)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	45 010		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 651 507		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 442 804		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	208 703		
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	:	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP		
		- Crédit-bail immobilier			HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	50 616	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5					
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatifs	A6	obligatoires	A9	
			Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Pénalités, amendes fiscales et pénales				638			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures	Produits antérieurs		



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS EXPERTS DEVELOPPEMENT AUDIT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2023, dont le total est de 3 619 899 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 208 703 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2022 au 30/06/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.



Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les immobilisations sont amorties sur leur durée d'utilité, définie comme la période sur laquelle la société prévoit de retirer un avantage économique futur.

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Le taux de provision retenu est déterminé en fonction du dépassement des dates d'échéances.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise ainsi que certaines opérations sur les exercices antérieurs.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet, pour partie, d'une mention dans la présente annexe et pour le complément d'une comptabilisation en provisions.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 6 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 2007-2009)

Taux de rotation du personnel:

Ancienneté < 10 ans 0,5

15 ans 0,7



Règles et méthodes comptables

20 ans 0,85

25 ans 0,92

Tps complet et Age > 55 30 ans 1



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	34 796			34 796
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	34 796			34 796
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	912			912
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	912			912
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	2 931 581			2 931 581
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	9 612			9 612
Immobilisations financières	2 941 193			2 941 193
ACTIF IMMOBILISE	2 976 901			2 976 901

XD


Notes sur le bilan

	30/06/2023
Éléments achetés	34 796
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	34 796

Immobilisations financières
Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAIL SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SAS ASTRE FIDUCIAIRE DE L'	210	240	100,00	2 922	2 922			3 864	111	
SAS ASTRE FIDUCIAIRE DE L	10	34	85,00	9	9			243	26	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBA SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangère										

 Notes sur le bilan
Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	363	228		591
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	363	228		591
ACTIF IMMOBILISE	363	228		591

Xp

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 633 728 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	9 612		9 612
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	482 060	482 060	
Autres	135 241	135 241	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	6 815	6 815	
Total	633 728	624 116	9 612
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	124 927
Total	124 927


Notes sur le bilan
Capitaux propres
Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 275 000,00 euros décomposé en 106 250 titres d'une valeur nominale de 12,00 euros.

	Solde au 01/07/2022	Affectation des résultats	Augmentatio	Diminutions	Solde au 30/06/2023
Capital	1 275 000				1 275 000
Primes d'émission	221 100				221 100
Réserve légale	99 487	12 774	12 774		112 261
Réserves générales	592 226	242 699			834 925
Résultat de l'exercice	255 473		208 703		208 703
Total Capitaux Propres	2 443 286				2 651 989

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisée de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	11 400	20 216	11 400		20 216
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	11 400	20 216	11 400		20 216
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		20 216	11 400		
Financières					
Exceptionnelles					


Notes sur le bilan
Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 947 694 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	209 502	86 977	122 525	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	317 199	317 199		
Dettes fiscales et sociales	382 139	382 139		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	38 854	38 854		
Produits constatés d'avance				
Total	947 694	825 169	122 525	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	56 388			
(**) Dont envers les associés	38 204			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 22 207 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	8 301
Achats de sous-traitance NP	290 221
Dettes provis. pr congés à payer	76 087
Primes de bilan CAP	84 000
Charges sociales s/congés à payer	38 277
Charges sociales - charges à payer	37 800
Taxe d apprentissage CAP	314
Formation continue CAP	174
CET à payer	749
Total	535 922

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	6 815		
Total	6 815		


Autres informations
Engagements financiers
Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Caution constituée en faveur de la Caisse d'Epargne sur le prêt consentie à Astre Fiduciaire	57 848
Caution constituée en faveur du CIC sur le prêt consentie à Astre Fiduciaire de l'Ouest	63 195
Avals et cautions	121 043
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement du fonds de commerce d'ASTRE Fiduciaire de l'Ouest	
Autres engagements donnés	
Total	121 043
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 28 180 euros

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.



EXPERTS DEVELOPPEMENT AUDIT

Société par Actions Simplifiée
1, rue Pierre Séward
28100 DREUX

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2023

EXPERTS DEVELOPPEMENT AUDIT

Société par Actions Simplifiée

1, rue Pierre Séward

28100 DREUX

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2023

Aux associés,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société EXPERTS DEVELOPPEMENT AUDIT relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er juillet 2022 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de

fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Levallois-Perret, le 10 novembre 2023

Le commissaire aux comptes

GESTIONPHI AUDIT

Signé électroniquement le 14/11/2023 par
Bruno Auguier

gestionphi
— • AUDIT

Bruno AUGUIER



E N S E M B L E A U Q U O T I D I E N



ASTRE-EDA

ASTRE FIDUCIAIRE DE L'OUEST

STRATEGIE ET TRANSMISSION
SOCIAL ET RH
JURIDIQUE
CONSEIL
AUDIT

SAS EXPERTS DEVELOPPEMENT AUDIT

Etats financiers

Au 30/06/2023

Expertise comptable et commissariat aux comptes

1 rue Pierre Semard

28100 DREUX

Siret : 51430216500030

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la région d'Orléans et de commissariat aux comptes inscrite sur la liste nationale des CAC rattachés à la CRCC de Versailles

ASTRE Fiduciaire de l'Ouest
1, rue Pierre Sébard
28100 Dreux

Tél : 02 37 50 10 35
dreux@astre-eda.com

ASTRE-EDA
Dreux, Gallardon,
Paris, Rouen,
Val de Reuil

Société par Actions Simplifiée
au capital de 210 000 euros
692 044 407 00132 RCS Chartres
N° Identification Intracommunautaire
FR 38 692 044 407
APE 6920Z

Siège social
ZA Croix Saint-Mathieu
28320 GALLARDON

Retrouvez-nous sur 

www.astre-eda.fr



Sommaire

1. Etats de synthèse des comptes

Bilan actif	1
Bilan passif	2
Compte de résultat	3
Compte de résultat (suite)	5
Annexes	
Règles et méthodes comptables	6
Notes sur le bilan	9
Autres informations	17

2. Détail des comptes **18**

Bilan détaillé	19
Compte de résultat détaillé	24

3. Liasse fiscale **28**

Bilan actif

	Brut	Amortisseme Dépréciation	Net 30/06/2023	Net 30/06/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)	34 796		34 796	34 796
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	912	591	321	549
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	2 931 581		2 931 581	2 931 581
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	9 612		9 612	9 612
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 976 901	591	2 976 310	2 976 538
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 792		1 792	700
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	482 060	5 225	476 835	90 690
Autres créances	135 241		135 241	577 168
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	22 906		22 906	234 465
Charges constatées d'avance (3)	6 815		6 815	9 462
TOTAL ACTIF CIRCULANT	648 814	5 225	643 589	912 486
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 625 715	5 816	3 619 899	3 889 024
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				


Bilan passif

	30/06/2023	30/06/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 275 000	1 275 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	221 100	221 100
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	112 261	99 487
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	834 925	592 226
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	208 703	255 473
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 651 989	2 443 286
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	20 216	11 400
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	20 216	11 400
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	209 502	266 011
Emprunts et dettes financières diverses (3)	38 204	43 646
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	317 199	269 186
Dettes fiscales et sociales	382 139	661 469
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	650	194 025
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	947 694	1 434 338
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	3 619 899	3 889 024
(1) Dont à plus d'un an (a)	122 525	179 026
(1) Dont à moins d'un an (a)	825 169	1 255 311
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		121
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	30/06/2023	30/06/2022
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	1 522 593		1 522 593	1 662 224
Chiffre d'affaires net	1 522 593		1 522 593	1 662 224
Production stockée				-1 362
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			62 016	99 127
Autres produits			16 727	18 168
Total produits d'exploitation (I)			1 601 336	1 778 156
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				595
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			473 761	409 560
Impôts, taxes et versements assimilés			16 225	19 771
Salaires et traitements			602 067	794 566
Charges sociales			281 400	329 995
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			228	228
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				1 980
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			20 216	11 400
Autres charges				41
Total charges d'exploitation (II)			1 393 898	1 568 136
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			207 438	210 020
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			117	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			50 000	100 000
Autres intérêts et produits assimilés (3)			55	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			50 172	100 000
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			3 258	4 095
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			3 258	4 095
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			46 914	95 905

**Compte de résultat**

RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	254 351	305 925
---	----------------	----------------

Compte de résultat (suite)

	30/06/2023	30/06/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	638	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	638	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-638	
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	45 010	50 452
Total des produits (I+III+V+VII)	1 651 508	1 878 156
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 442 804	1 622 683
BENEFICE OU PERTE	208 703	255 473
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS EXPERTS DEVELOPPEMENT AUDIT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2023, dont le total est de 3 619 899 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 208 703 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2022 au 30/06/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.



Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les immobilisations sont amorties sur leur durée d'utilité, définie comme la période sur laquelle la société prévoit de retirer un avantage économique futur.

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Le taux de provision retenu est déterminé en fonction du dépassement des dates d'échéances.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise ainsi que certaines opérations sur les exercices antérieurs.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet, pour partie, d'une mention dans la présente annexe et pour le complément d'une comptabilisation en provisions.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 6 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 2007-2009)

Taux de rotation du personnel:

Ancienneté < 10 ans 0,5

15 ans 0,7



Règles et méthodes comptables

20 ans 0,85

25 ans 0,92

Tps complet et Age > 55 30 ans 1



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	34 796			34 796
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	34 796			34 796
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	912			912
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	912			912
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	2 931 581			2 931 581
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	9 612			9 612
Immobilisations financières	2 941 193			2 941 193
ACTIF IMMOBILISE	2 976 901			2 976 901


Notes sur le bilan

	30/06/2023
Éléments achetés	34 796
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	34 796

Immobilisations financières
Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAIL SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SAS ASTRE FIDUCIAIRE DE L'	210	240	100,00	2 922	2 922			3 864	111	
SAS ASTRE FIDUCIAIRE DE L	10	34	85,00	9	9			243	26	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBA SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangère										



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	363	228		591
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	363	228		591
ACTIF IMMOBILISE	363	228		591

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 633 728 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	9 612		9 612
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	482 060	482 060	
Autres	135 241	135 241	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	6 815	6 815	
Total	633 728	624 116	9 612
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	124 927
Total	124 927

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 275 000,00 euros décomposé en 106 250 titres d'une valeur nominale de 12,00 euros.

	Solde au 01/07/2022	Affectation des résultats	Augmentatio	Diminutions	Solde au 30/06/2023
Capital	1 275 000				1 275 000
Primes d'émission	221 100				221 100
Réserve légale	99 487	12 774	12 774		112 261
Réserves générales	592 226	242 699			834 925
Résultat de l'exercice	255 473		208 703		208 703
Total Capitaux Propres	2 443 286				2 651 989

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisée de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	11 400	20 216	11 400		20 216
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	11 400	20 216	11 400		20 216
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		20 216	11 400		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan
Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 947 694 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	209 502	86 977	122 525	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	317 199	317 199		
Dettes fiscales et sociales	382 139	382 139		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	38 854	38 854		
Produits constatés d'avance				
Total	947 694	825 169	122 525	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	56 388			
(**) Dont envers les associés	38 204			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 22 207 euros.



Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	8 301
Achats de sous-traitance NP	290 221
Dettes provis. pr congés à payer	76 087
Primes de bilan CAP	84 000
Charges sociales s/congés à payer	38 277
Charges sociales - charges à payer	37 800
Taxe d'apprentissage CAP	314
Formation continue CAP	174
CET à payer	749
Total	535 922

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	6 815		
Total	6 815		


Autres informations
Engagements financiers
Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Caution constituée en faveur de la Caisse d'Epargne sur le prêt consentie à Astre Fiduciaire	57 848
Caution constituée en faveur du CIC sur le prêt consentie à Astre Fiduciaire de l'Ouest	63 195
Avals et cautions	121 043
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement du fonds de commerce d'ASTRE Fiduciaire de l'Ouest	
Autres engagements donnés	
Total	121 043
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 28 180 euros

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.

EXPERTS DEVELOPPEMENT AUDIT
Société par Actions Simplifiée au capital de 1.275.000 €
Siège social : 1 rue Pierre Sébard
Dreux (Eure et Loir)
Siren 514 302 165 RCS Chartres

(la « **Société** »)

**RESOLUTION ADOPTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 15 NOVEMBRE 2023
CONFORMEMENT A LA PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT FAITE
PAR LE PRESIDENT**

QUATRIEME RESOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2023

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la Présidente sur la gestion de la Société pendant l'exercice clos le 30 juin 2023 et du rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exécution de sa mission au cours de cet exercice,

constatant que les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2023 font apparaître un bénéfice de 208.703,36 €,

décide de l'affecter de la manière suivante :

- 5 % à la Réserve Légale..... 10.435,17 €
- le solde, au compte « Autres Réserves »..... 198.269,19 €

Par ailleurs, l'assemblée générale **prend acte**, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, que les dividendes mis en distribution au titre des trois exercices sociaux précédents ont été les suivants :

Exercices	Dividendes distribués	Distributions éligibles à la réfaction de 40 %	Distributions non éligibles à la réfaction de 40 %
30/06/2020	-	-	-
30/06/2021	-	-	-
30/06/2022	-	-	-

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme



La Présidente,
la société **EXPERTS DEVELOPPEMENT ENTREPRISES,**
représentée par M. Yoann DEBOUCHAUD